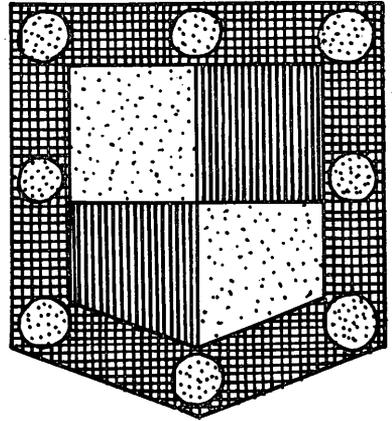


*Écu irrégulier
figurant sur la façade de la maison de commune
de Rochefort avec le millésime 1827.
(Rouge et bleu, bordure d'argent
à seize besants d'argent !)*



*Écu officiel
de Rochefort d'après arrêt du Conseil d'État,
du 26 février 1890.
(Écartelé d'or et de gueules à la bordure de
sable chargée de huit besants d'or.)*

Du côté de Rochefort controverse amusante à propos de l'écusson de cette commune

Sur l'ancienne route.

Le mot *Rochefort* n'évoque-t-il pas un nid d'aigles, un site perché sur une lame de roches, un château de Joux, un château d'Eze ?

Après que l'on eût doublé, pour grimper la Clusette en suant, les chevaux des diligences où s'entassèrent jadis avec le commun, sur les coussins de velours, des voyageurs de marque happant des yeux, à travers de petites vitres, nos coins de paysage, l'on parvenait au haut du crêt, on laissait souffler les bêtes et l'on s'élançait au trot sur la route plate à tournants agrestes qui passe la clairière du Cloître, domine la Côte des Puriés, la Combe des Épines et la Combe Garot pour franchir, au pied du Dos d'Ane, ce couloir entre l'Arétaux et les ruines du château de Rochefort.

C'est à peine si par temps favorable et beau ciel, en roulant près des ruines, le cocher bourru explique à de belles dames, bouche bée, ou au voyageur lui tendant une piécette, qu'autrefois des barons pillards habitaient là, y rançonnaient les voyageurs et communiquaient par signaux ou grands feux avec d'autres châtelards du pays. Il ajoutait peut-être que le dernier d'entre eux, Vauthier de Rochefort, bâtard de Neuchâtel, avait été décapité la veille des brandons en 1413, sous le grand mûrier de la ville au bord du lac, pour avoir fabriqué de fausses chartes. On avait rasé son castel planté sur ces monts.

Plus loin, les berlines cahotantes déambulent au claquement du fouet sur leurs hauts rayons ovales, entre Champ-Perrin et les Sagnes, Chiévraz et Champ-Pacot, à l'entrée du hameau de Rochefort dominé par cette grande bosse verte de la Tourne tombant à pic dans le forêt des Chaumes. A peine avait-on le temps de jeter un furtif regard vers Tablettes et cette jolie Combe Léonard grim pant vers la Sagneule ! A l'affût, les yeux des passagers découvraient plus haut, derrière Courtes-Rayes et Champs-Caloux, des citadelles d'habitations rustiques, de granges, de remises et d'écuries. En voyant briller le soleil comme des diamants dans leurs fenêtres carrées, on criait « les Grattes-de-Vent et les Grattes-de-Bise ! »

L'été, du haut de leurs perchoirs, les Renaud dit Louis, les Renaud dit de l'autel neuf, les Girardier, les Jaquet, les Béguin, les Pingeon, les Nicole, les Ravenel, les Coinchin, éparpillés dans leurs champs ou astiquant leurs bêtes attachées aux boucles, laissent un instant râteaux ou étrilles. Ils regardent en bas rouler à grand fracas, — soulevant derrière elle de lourds nuages de poussière, — cette diligence de France archicomble. Quelquefois les routes, au trafic jamais interrompu, sont encombrées par le roulage, par ces convois de chariots bâchés, traînés par des chevaux couverts de peaux de mouton, harnachés d'un collier où tintinnabule un énorme grelot. Ceux qui conduisent sont lurons à blouses bleues, à bonnets de coton bariolés et dont la pointe, garnie d'une houppes, pend sur l'épaule. Ils suivent au pas, jurant et soufflant, ou se reposent assis sur le brancard, les jambes appuyées à une planche pendue à des ficelles ! Les canassons connaissent si bien les pintes qu'ils s'y arrêtent réglés comme des chronomètres, réveillant en sursaut l'homme somnolant sur le siège. Et ouste ! une bonne goutte !

Parfois, passent les longs convois du roulage de Dijon pour l'intérieur de la Suisse. Ils sont interminables, occupent au Val-de-Travers la route entière de Fleurier à Môtiers et sont chargés de vins, de grain et de denrées coloniales.

Des barons aux bourgeois.

Charmant ! un baron qui se fait couper la tête ? Conterons-nous son histoire, écrite tout au long déjà par D.-G. Huguenin en 1843 ? Non. Elle ne décèle, au reste, rien, ou à peu près, sur les traces dernières du château de Rochefort et les habitations, de bois à l'origine, qui commencent à pousser dans la voisinage.

D'après recherches et sondages sur place, surtout vers 1879, à l'instigation de M. James Lardy, parmi ronces et vestiges de vieux murs, il semble que le château se soit composé d'un fort donjon, d'un édifice attenant, d'une tour collée aussi à un corps de bâtiment, et d'une autre enceinte séparée du groupe principal par un jalon, sorte de signal militaire. Si l'on ne sait rien de ses origines, on peut supposer qu'aux temps reculés, il faisait partie de cette suite de forteresses surveillant la voie conduisant de Noïdenolex en Séquanie, construites en Occident vers le déclin de l'Empire.

Le château appartient sans doute, entre cette période reculée et celle du baron Vauthier, à une famille *de Rochefort* dont quelques membres sont connus. E. de Rochefort, maire du Val-de-Travers et son frère Girard sont repérés en 1230. Falcon, Rodolphe son père et Humbert son frère, sont cités en 1236. Quelles étaient leurs armoiries ? Je reviendrai sur ce point tout à l'heure à propos de celles de la commune. Ci-après, un cliché inédit des ruines du château, dessin d'après nature d'Oscar Huguenin, exécuté en 1880, que l'on retrouve au manoir de Cormondrèche.

On croit que Rochefort apparut avant les Grattes. Il semblerait cependant que les Grattes-de-Vent, où l'on a repéré les restes d'une antique chapelle, aient existé avant Rochefort ou aient été contemporaines, aussi, du château. L'ancien Rochefort fut, dit-on, construit des blocs de pierres du castel démoli.

Cette région, *seigneurie* dépendant du comte de Neuchâtel, est supprimée comme telle à la mort de Vauthier. Elle devient *mairie* ou vaste *baronnie*, avec cour de justice civile, qui englobe les Ponts-de-Martel et la Chau-du-Milieu jusqu'en 1821. Onze ans après, la juridiction cesse d'exister, Rochefort est rattaché à Boudry. Au spirituel, il dépend d'abord de Pontareuse. Pairie commune avec Bôle dès 1644, Rochefort gagne son autonomie en 1860. La construction d'un auditoire remonte à 1628 ; il se trouve sous le même toit que la boucherie et le cabaret ; durant le sermon, l'assemblée est parfois scandalisée « par des bruits qui blessent la majesté du lieu » ! Le temple actuel date de 1755.

Petit à petit l'endroit prend conscience de lui-même. S'il n'y eut pas de *bourgeoisie organisée* à Rochefort, ses habitants, ainsi que ceux de Brot-Dessous, portèrent dès le XIV^e siècle le titre curieux de *bourgeois de Rochefort*, dû sans doute à la présence du château, titre mué plus tard en *bourgeois de Son Altesse* !

Les gens de Rochefort, braves et simples, font si peu de façon jadis, qu'un verbal du Conseil d'État signale, — c'est en 1770, — des désordres dans la justice du lieu, dont les membres boivent et mangent, paraît-il, avec les parties en procès.

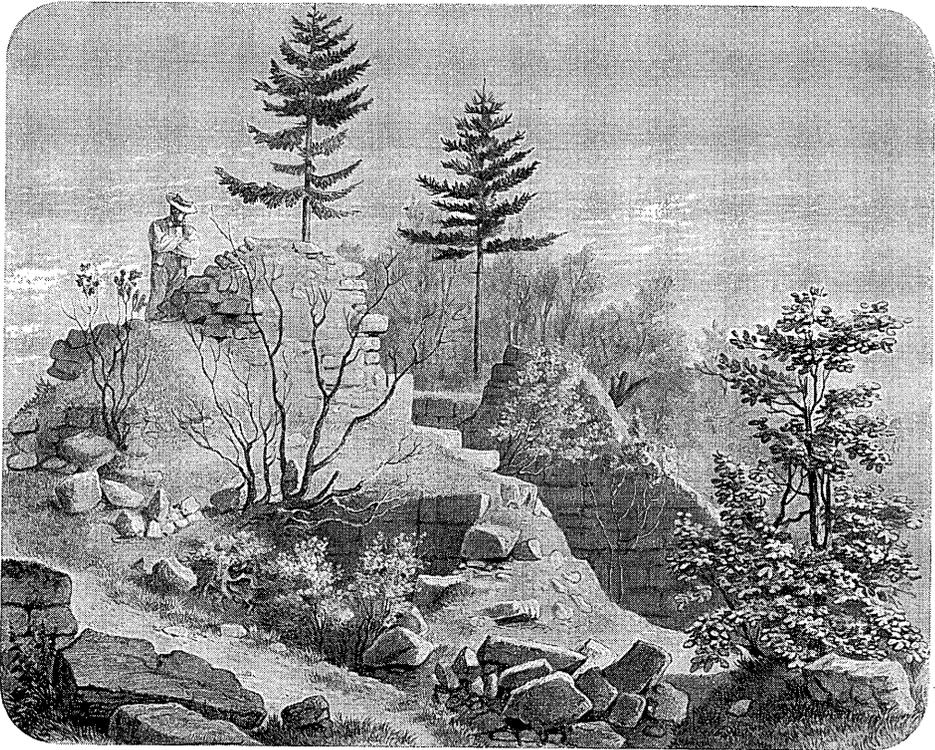
Plus tard, au XIX^e siècle, alors qu'un esprit local s'est mieux encore affirmé, l'on achètera de concert avec Brot, aux neuf communes du Vignoble, la forêt de la Grande-Côte du Champ-du-Moulin. Peseux cédera partie de la forêt des Chaumes. En 1819, l'on construira la maison d'école, la boucherie et des écuries. On érige en 1827, l'Hôtel de Commune dont il va être question à propos des armoiries que montre sa façade. Les vues du vieux Rochefort sont rares. Quartier-la-Tente en a reproduit deux.

Curieux écu.

On sait que Maurice Tripet a lancé, en 1887, les *Archives héraldiques suisses*, qu'il est l'auteur de calendriers héraldiques et d'armoriaux. Il est préposé aux Archives de l'État de Neuchâtel en 1888. Chacun connaît son armorial des Mousquetaires et un ouvrage qu'il fait éditer, en 1892, deux ans avant sa mort, *les Armoiries et les couleurs de Neuchâtel*. Si je rappelle ici son souvenir et ce dernier ouvrage, c'est précisément à propos de l'écu de Rochefort. On croit volontiers que les armoiries actuelles de la commune sont celles que portait jadis le fameux baron Vauthier. Il n'en est rien. Ce dernier, — bâtard de la maison de Neuchâtel, — avait, probablement, comme blason, l'écu chevronné de Neuchâtel, brisé d'une traverse de sable, signe de bâtardise. C'est cet écu-là, — les vieux chevrons du pays barrés de noir, — qui devrait être, en somme, celui de la moderne commune de Rochefort ! Il rappellerait l'histoire. Il aurait un sens. Quel écu cette commune a-t-elle donc adopté officiellement ? En d'autres termes, quel est l'écu que sanctionne pour Rochefort l'arrêt que rend le Conseil d'État, le 26 février 1890, en application de la loi sur les communes de 1888 ? Un de nos clichés le montre : *écartelé d'or et de gueules à la bordure de sable chargée de huit besants d'or*. D'où vient-il ?

Réponse difficile !

Lorsque l'on construit, en 1827, — donc bien avant, — la Maison de Commune, l'on sculpte sur un bloc de roc enchâssé dans la façade, et avec une méconnaissance manifeste



Ruines du château de Rochefort en 1880.
 Dessin inédit d'Oscar Huguenin, rehaussé de craie blanche.
 (Propriété de M. Raymond Marthe, Cormondrèche.)

du code héraldique; une armoirie que rappellera plus tard, par son allure générale, l'écusson devenu officiel. Cette armoirie que l'on voit encore sur cette façade est écartelée de gueules et d'azur, donc rouge et bleue, à bordure d'argent chargée de seize besants d'argent ! Nous la reproduisons aussi. D'où venait-elle ? Que signifie-t-elle ? Rien dans les archives de Rochefort qui permette d'éclaircir cette énigme ! On y voit simplement, par un procès-verbal, que « M. Tripet, héraldiste à Neuchâtel, sera informé que nous entendons conserver nos armoiries communales telles qu'elles sont sans y ajouter des changements ». Cet avis était envoyé à M. Tripet chargé par le Conseil d'État de fixer, d'entente avec les communes, leurs écus respectifs. Rien dans les papiers de dates antérieures, qui décèle un indice de l'origine de cet écu. C'est dans un armorial de famille, dans celui de Mandrot, édité assez tard, en 1864, que l'on découvre, sans possibilités de contrôle, que les armoiries officielles de Rochefort correspondent à celles d'une famille *de Rochefort* ! Très simple. Mais quels Rochefort ?

Nous avons vu que de Vauthier il n'est pas question. Il est exclu de songer aux *de Rochefort* mentionnés entre 1200 et 1250. Comment nous serait parvenu leur blason à travers les trous obscurs, de notre histoire ? Cette armoirie est-elle dans l'esprit des blasons de leur temps ? N'a-t-elle pas davantage une allure moderne ou étrangère ?

Ce que disait notre ancien archiviste Maurice Tripet.

Je ne sais si Tripet voyait plaisante analogie, entre d'une part les grands billards anglais à boules, trous et poches, et d'autre part les besants innombrables du curieux écu de Rochefort ! Il écrit en 1892 dans *Les Armoiries et les couleurs de Neuchâtel* : « Il existe en Angleterre une famille illustre (sic) du nom de Rochefort qui y apparaît dès le XV^e siècle avec les armes : écartelé d'or et de gueules à la bordure de sable besantée d'or. Cette famille prétend-elle tirer son origine du château de Rochefort et la Commune en adoptant les mêmes armes, à une époque que nous n'avons pu déterminer pensa-t-elle avoir repris celles de ses anciens seigneurs ? C'est ce que nous ignorons, mais il ne peut y avoir là une simple coïncidence fortuite. »

Une famille de Rochefort ayant les mêmes armes, illustre en Angleterre ? Faites courir votre imagination ! Voici peut-être, au XVIII^e siècle, un Rochefort anglais dans nos régions chez le maréchal Keith ou à Cottendart, chez lord Wemyss. Il s'arrête à Rochefort, disserte avec les braves de l'endroit et y laisse ses armoiries ? Il serait peu banal qu'ensuite d'un obscur amphigouri une commune neuchâteloise ait adopté l'armoire d'un fils d'Albion. On ne voit pas, en effet, possibilité pour un Anglais de tirer — lui — son origine de chez nous. La curieuse assertion de Tripet méritait d'être contrôlée en Angleterre.

En contrôlant.

J'écrivis à une connaissance en posture de me renseigner, à un membre du parlement aujourd'hui décédé, Aberconway, le fameux directeur de la compagnie des métropolitains de Londres, propriétaire à Antibes du château de la Garoupe. Ce conseiller privé du roi, familier de la chancellerie et des... dictionnaires historiques d'outre-Manche, me fit une réponse fort claire.

Il en ressort qu'il n'a jamais existé, — au vu de toute la bibliographie spéciale anglaise, — de famille de Rochefort, à l'exception des Boyd-Rochfort, irlandais, classés depuis 1650, dont il dit connaître fort bien les descendants, qui ont d'autres armes et sont sans le moindre rapport avec de problématiques Rochefort de nos régions.

Comment expliquer l'erreur de notre ancien archiviste ? De toute façon, l'écusson de Rochefort n'a passé la Manche ni dans un sens ni dans l'autre. On ne sait donc ni d'où il vient, ni ce qu'il veut dire.

Alors que de nombreuses communes ont des écus parlants ou qui rappellent le caractère du lieu, comme Fontaines (une fontaine), les Ponts (un pont), Montmollin (un moulin), les Hauts-Geneveys (une branche de genévrier), Colombier (des Colombes), la Coudre (une branche de noisetier), ou que d'autres, comme Auvernier, Brot-Dessous, Travers, Noiraigue ou Boudry sont fières de leurs poissons, Rochefort — lui — ignore le sens de son écu. Ainsi que nous le disions, celui de Vauthier est la véritable armoirie de Rochefort.

Sans doute, l'absence de toute bourgeoisie organisée, dans ce lieu, est-elle la lointaine cause du flottement qui subsiste dans l'origine et l'interprétation problématique de l'écu aujourd'hui en usage.

Une famille de chez nous, les « Le Chevalier de Rochefort » dont les armes étaient encore différentes et dont l'historique fut publié dans le *Musée neuchâtelois* de 1932, a été tenue hors de ce débat, pour plus de clarté. On ne tirerait point davantage de l'histoire

D U C O T É D E R O C H E F O R T

de cette famille-là une lueur pouvant dissiper cette brume... tels ces brouillards fantasques que l'on voit des Grattes planer parfois sur Rochefort, sur son cimetière des Censières, et la route qui dévale au sud, par la Combetta, les Champs-Fergans et la forêt de Valleray.

[31 janvier 1935.]

Note. — Au moment où l'on met sous presse, je reçois de M. Léon Jéquier, héraldiste, fixé à Paris, la photographie ci-dessous, d'un sceau portant les armes du fameux baron faussaire, Vauthier de Rochefort, bâtard du comte Louis, et dont il est question dans cette chronique. Comme notre région ignorait jusqu'ici l'écu exact que Vauthier avait porté, ce petit cliché a son intérêt. Cet écu aux trois chevrons de Neuchâtel, chargé d'une cotice chargée elle-même au canton dextre du chef, d'une étoile, et dont le cimier est une touffe de plumes, figure aux Archives du Doubs à Besançon sur plusieurs relevés de comptes de 1409 à 1412. C'est l'écu ci-dessous qui devrait être celui de la commune de Rochefort.



[11 novembre 1935.]